

Recommandations de bonnes pratiques (HAS/ ANESM)

- R03 - L'accompagnement de personnes atteintes de Maladie d'Alzheimer et maladies apparentées (en établissement)

Problématique

L'évolution chronique des troubles cognitifs au cours des maladies neurodégénératives nécessite de réadapter continuellement l'accompagnement de ces personnes afin de leur permettre une vie de qualité, en termes de bien-être et d'état de santé, jusqu'en fin de vie. Il s'agit d'un véritable enjeu de santé publique du fait de l'augmentation du nombre de personnes recevant un diagnostic probable pour ces maladies (notamment Alzheimer et Parkinson).

De plus, ces maladies sont souvent stigmatisées et vues comme des dégradations de l'individu menant à la grabatisation et la mort. Les conséquences sur la personne et son attitude face à ces troubles sont multiples.

Objectifs

Co-construire un projet personnalisé avec chaque personne accompagnée.

Préserver, maintenir et/ou restaurer l'autonomie de la personne, dans les choix et actes de la vie quotidienne.

Prévenir et soigner les troubles psychologiques et comportementaux.

Assurer à chaque personne un accès à des soins de qualité.

Soutenir les proches en fonction de leurs attentes.

Programme

- Accompagnement de la personne (de l'admission au projet personnalisé).
- Participation à la vie sociale et citoyenne des personnes.
- Les interventions thérapeutiques.
- La place et le soutien à la famille et aux aidants.
- Améliorer le cadre de vie de la personne.
- Les pratiques spécifiques à l'accueil séquentiel (accueil de jour, de nuit, hébergement temporaire)

Public

- Professionnels œuvrant auprès de personnes présentant des troubles cognitifs ;
- Médecins, soignants.

Méthode

Formation concrète et pratique, apport des dernières recherches en neuropsychologie, étude de cas, temps d'échange et remise des supports de formation.

Durée :
3 journées

Dates et lieux :
Dans nos locaux :
29, 30 juin et 1er juillet
2015
En établissement :
Sur demande

Tarifs :
Formation continue : 1350€
Libre : 900€
En établissements : 4000€

Intervenant :
Benoît MICHEL
Psychologue
Neuropsychologue